

NOË

Le magazine de One Voice

#86 MAI 2017



pour une éthique animale et planétaire

www.one-voice.fr

RENCONTRE

Younous Omarjee, un eurodéputé engagé pour les animaux

EN CAMPAGNE

En lutte pour Jumbo et tous les détenus des cirques

AGIR ENSEMBLE

Chats errants pris pour cibles : One Voice demande justice

Dossier

**LA CELLULE ZOÉ, NOTRE
ANTIDOTE À LA CRUAUTÉ**



SUIVEZ ONE VOICE SUR
VIMEO, YOUTUBE, FACEBOOK ET TWITTER

À LA UNE

C'est sur le terrain, dans les prétoires, et par nombre d'actions de prévention que notre Cellule Zoé et tout son réseau font reculer la cruauté, sans baisser les bras, mais en les ouvrant.



À NOS LECTEURS : les réponses reçues des candidats à la faveur de notre dossier élections présidentielles (voir Noé 85) sont publiées sur notre blog (one-voice.fr).

DANS CE NUMÉRO

QUI-VIVE p. 1

RENCONTRE

Une voix d'outre-mer pour les animaux p. 2

DOSSIER

Cellule Zoé, notre antidote à la cruauté p. 4

EN CAMPAGNE

Un peu plus de douleur à l'errance p. 10

Animaux détenus par les cirques :

One Voice innove dans son combat p. 12

AGIR ENSEMBLE !

Arrêté « delphinariums » ...

ou bien arrêtez les delphinariums ? p. 14

Nouveau procès pour la mort de Jo p. 15

Sauvetages en Inde avec Wildlife SOS p. 16

Expo photos « Je suis un animal » p. 17

Vince, assassiné dans son enclos... p. 17

One Voice, siège social : BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex
 Tél : 03 88 35 67 30. **Département administratif et missions :**
 38 rue Saint-Cornély - 56340 Carnac - Tél. : 02 97 52 57 00
 Fax : 02 97 52 57 09 - info@one-voice.fr - www.one-voice.fr
Noé n°86 mai 2017. Directrice de publication : Muriel Arnal. **Rédacteur en chef :** Frédéric Rideau. **Rédacteurs :** Yvon Godefroid, Amerina Gublin, Nicolas Lesaint, Frédéric Rideau. **Révision :** Méryl Pinque.
Graphisme et mise en page : Marie Fournier-Ferry. **Imprimeur :** Laplante (33). Imprimé avec encres végétales sur papier 100 % recyclé.
Dépôt légal : 2^e trimestre 2017. **Numéro d'ISSN :** 1767-882 x.

Crédits photos : Couverture : One Voice. Édito : Jo-Anne McArthur. Page 1 : Qui vive : One Voice, D.R., Sylke Rohrlach. Express : JIhopgood, Flickr86, Shutterstock. Page 2 : D.R. Page 3 : One Voice. Page 4 : One Voice. Page 5 : One Voice, D.R. Page 6 : Arpa, Refuge Les p'tits cabotins. Pages 7, 8, 9 : One Voice. Page 10 : iStock.com/Andy Gehrig. Page 11 : B.Navez, D.R., Kinlarak. Pages 12, 13, 14 : One Voice. Page 15 : SPAV. Page 16 : WSOS, WSOS/One Voice. Page 17 : Jo-Anne McArthur, Parc de Thoiry. Dos : One Voice.



ÉDITO



LA MAIN TENDUE VERS UN AVENIR NOUVEAU

Il est des jours où la confiance vacille, tant l'humanité ne cesse d'interroger. À la parution de Noé, la France aura choisi une personnalité à la tête de l'État. Suivront les députés du peuple. Mais à l'heure où s'écrit ce magazine, la voix des peuples animaux, nos autres compagnons durant cette vie terrestre, reste trop ténue, voire mal perçue. Ne voit-on pas les chasseurs moquer ouvertement ceux qui, par choix éthique et conscience planétaire, ont changé leur mode de vie, délaissé l'alimentation animale et tout produit issu de la souffrance ? Ne voit-on pas la plupart des politiciens en campagne distribuer les blancs-seings aux filières exploitant la vie animale, pour le profit ou le simple loisir ? Nous parlons de la France, patrie des droits humains et qui pourrait s'avantager d'être également celle des droits des animaux (vaste projet transversal qui toucherait bien des aspects du quotidien).

À l'étranger, les lignes bougent plus rapidement, et souvent dans le bon sens, alors que notre village gaulois semble lui se rabougrir et s'isoler de plus en plus. Alors, dans ces jours de doute, il nous faut puiser l'énergie dans toutes ces belles histoires qu'écrivent les acteurs d'un monde humaniste, refusant la cruauté, les violences faites à la vie, s'efforçant de construire une civilisation où la souffrance n'est plus le lot quotidien. Ce sursaut est devenu un réflexe chez One Voice, et ce magazine est là pour le partager avec vous, mes chers amis. Pour vaincre l'inquiétude et regagner la dignité d'être humains, à bien des égards nous devons œuvrer à revoir notre approche de la vie animale, indicateur simple mais puissant de notre perception des autres.

« Toute exaction contre les animaux est un danger pour l'éducation au sein de nos familles et un sombre présage pour l'avenir commun. »

Voilà pourquoi notre Cellule Zoé se bat pour traquer la cruauté, voilà pourquoi nous agissons avec force pour la protection et le statut de la personne animale afin d'en faire bénéficier tant d'individus détenus dans les cirques, les delphinariums, les fermes à fourrure... Voilà pourquoi nous avons, ces jours de doute, également besoin de vous sentir à nos côtés, prêts à l'indignation, à la mobilisation, au soutien. Car leur tendre la main, ensemble, c'est déjà façonner un avenir meilleur.

Muriel Arnal
 Présidente-fondatrice de One Voice



EXPRESS

ACTION ! Le 9 février, une mobilisation de rue spectaculaire menée à Paris par One Voice et PETA nous a permis d'être reçus au ministère de l'Agriculture pour plaider la fermeture des élevages de lapins angoras en France. Une épilation simulée et la diffusion des cris de douleur des lapins tels qu'enregistrés par nos enquêteurs ont réveillé le personnel du ministère !



#Fourrure En Californie, Berkeley vient d'interdire la vente de fourrure, affirmant sa vocation à protéger tous les individus. C'est la seconde ville américaine à prendre une telle mesure. Continuons...

#Victoire Pas de nouveau delphinarium à Sainte-Lucie (Caraïbes). Devant la levée de boucliers menée par One Voice et 19 autres ONG, le gouvernement local a stoppé le projet de construction déposé par l'exploitant Dolphin Discovery.



#Delphinariums Plus de 4 500 commentaires déposés en un mois sur le site de la consultation publique visant le projet d'arrêté ministériel (voir p.14), dangereuse et fautive avancée dénoncée par Sea Shepherd et One Voice. Bravo pour cette mobilisation ! Il y a urgence !

#Éducation Quinze philosophes, chercheurs, juristes, vétérinaires et psychologues ont publié dans Libération, le 20 février, une tribune militante pour l'enseignement de l'éthique animale à l'école. Une pédagogie nouvelle, sensible, prônant le respect de l'autre. Enfin !



IDÉE ! Avis aux amateurs et magasins bio intéressés : la start-up Poulehouse ambitionne un circuit d'élevage et de vente d'œufs, équitable et sans souffrance animale, incluant l'accueil des poules réformées au refuge La Maison des Poules, pour leur éviter l'abattoir. Découvrez ce projet « d'œuf qui ne tue pas la poule » sur poulehouse.fr

INJUSTE ! Il s'appelait Hibane, ce Cairn terrier de 4 ans en promenade sur les berges d'un étang en Côte-d'Or (21). Il a été tué par un piège à ragondins, non signalé contrairement à ce que prévoit la loi. Le propriétaire du terrain est l'un des 400 membres d'une association locale des Piégeurs de Nuisibles. Tout s'explique... Pour aider son humaine désespérée, et pour Hibane, One Voice a porté plainte.



REQUINS ! Toujours plus de pêche au requin à La Réunion, pour satisfaire les lobbies de la chasse et de la pêche, et pour le plaisir de certains surfeurs pratiquant en zones interdites ! L'océan est le territoire des requins, où pourraient-ils vivre sinon ? Ce sont les activités humaines, notamment la pêche à l'appât, qui ont rapproché les squales des côtes. Respect pour La Réunion et la vie de tous les animaux qui peuplent l'île. One Voice et ses partenaires poursuivent leur action !

UNE VOIX D'OUTRE-MER POUR LES ANIMAUX

////////////////////

Eurodéputé, ultramarin, Younous Omarjee engage son énergie dans bien des combats, au premier rang desquels figurent l'écologie, et une souffrance animale qu'il voudrait voir effacée par une nouvelle conscience humaniste. One Voice est allée à sa rencontre, pour un riche débat détaillant son action récente contre l'expérimentation animale.

PROPOS RECUEILLIS PAR MURIEL ARNAL



M. le député, d'où vous vient cet engagement pour l'environnement et les animaux ?

Younous Omarjee : Bien que né à La Réunion, je dois avouer que j'ai grandi en milieu urbain, coupé de la nature et dans une famille sans animal de compagnie. Mon engagement militant sur l'écologie et le changement climatique a été pré-

coce et l'impact sur la biodiversité m'est vite apparu comme une question en soi, mal considérée, souvent secondaire malgré une situation gravissime. En lisant un texte du philosophe Gilles Deleuze sur l'universalité, j'ai aussi compris que nous avons un gros problème dans notre rapport aux animaux, que nos communautés humaines sont

retranchées du monde du vivant pour organiser leur suprématie sur les autres espèces. Avoir enclenché une sixième vague d'extinction massive des espèces devrait interpeller nos modes de développement ! Et puis, un vrai déclic s'est produit à l'arrivée d'un chat dans ma vie. Ces êtres sont fascinants, j'en suis tombé tout de suite amoureux. Depuis, j'ai beaucoup appris sur moi-même en observant mon chat... et lui aussi m'observe !

Selon vous, la France doit-elle repenser sa relation à l'animal et son approche juridique ?

Y.O. : En donnant aux animaux le statut légal d'êtres vivants « doués de sensibilité », la France a franchi une étape, signe d'une certaine maturité sociale. Cela doit désormais être traduit en droit par des dispositions concrètes sur le traitement de la violence, de la maltraitance, de l'errance... Je soutiens la création d'un office européen de lutte contre le trafic d'animaux domestiques et, récemment, ai demandé au Commissaire Andriukaitis d'intégrer les animaux domestiques à la plate-forme européenne sur la protection animale.¹ Je pense cependant qu'il faut veiller à ne pas créer de différence de statut entre les espèces, distinguer animaux de compagnie, d'élevage ou sauvages. Nous devons faire progresser leurs droits à tous...

Younous Omarjee est vice-président de la Commission du développement régional et membre des commissions budget et environnement au Parlement européen.

Et comment faire ?

Y.O. : Il faut développer notre empathie, notre connaissance, et pas seulement scientifique, des autres espèces vivantes, prôner une conscience et une solidarité véritables entre l'humain et la nature. Car, j'en suis convaincu, ce que l'on fait à la nature est aussi un indicateur de la façon dont nous traitons nos semblables. Plus que jamais nous devons introduire ces questions dans le débat public et politique, refondre notre relation avec les animaux et l'ensemble du monde du vivant. Il y a dans ce travail un nouvel humanisme à inventer. Pour avoir travaillé sur la loi reconnaissant l'esclavage comme crime contre l'humanité, je soutiens l'idée d'une qualification juridique de « **crime perpétré par l'humanité à l'encontre de la nature et des animaux** », avec une juridiction dédiée pour en contrôler le respect. Je prépare un projet d'élargissement en ce sens des compétences de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). C'est osé, mais bien pour cela qu'il faut le faire, c'est l'intérêt du travail politique !

La Commission européenne vient de valider votre projet pilote sur les méthodes alternatives à l'expérimentation animale. Comment aider concrètement les millions d'animaux utilisés en Europe à des fins scientifiques ?

Y.O. : Ma proposition initiale portait sur une enveloppe d'1 million d'euros sur 2 ans. Ce montant a été revu

Muriel Arnal et Younous Omarjee en entretien. Une communauté de vue sur la biodiversité, le statut des animaux, leurs trafics, comme celui des macaques de l'île Maurice, qui alimente sans garde-fous, et avec la complicité d'Air France, le commerce de l'expérimentation animale.



à la baisse car les budgets des projets pilotes ont tous été divisés par deux. Nous défendrons la poursuite du projet en 2018 afin de débloquer le complément. Si ce projet ne prétend pas régler à lui seul tous les problèmes, il a sensibilisé des élus et nos institutions durant son processus d'adoption et permettra dès cette année des actions ciblées. J'ai proposé un portail Internet dédié et, sur l'idée du Dr Christophe Furger, chercheur français réputé, la mise en œuvre d'une formation universitaire

« Nos communautés humaines sont retranchées du monde du vivant pour organiser leur suprématie sur les autres espèces. »

spécifique sur les méthodes alternatives. Une telle formation, inédite en France, apporterait aux jeunes chercheurs une vision éthique utile dans leur métier. La Commission partage notre volonté d'actions concrètes, réalisables et identifiables. J'espère un effet d'entraînement, aux niveaux européen, national et local, et des initiatives similaires pour développer des alternatives à l'expérimentation animale.

En janvier, vous avez demandé à la Commission que la directive sur l'expérimentation soit pleinement appliquée dans les États membres et sollicité une communication des chiffres en matière d'expérimentation depuis 2010. Pourquoi ?

Y.O. : Cette directive, adoptée en 2010, offrait aux États membres un délai de 3 ans pour la mise en œuvre de la majorité de ses dispositions. En France, cela n'a pas été le cas. Afin d'agir, et d'ailleurs pour répondre à votre Coalition européenne pour la fin de l'expérimentation animale, nous voulions donc de la Commission un état des lieux détaillé de la mise en œuvre de la directive ainsi que la teneur de sa révision prévue fin 2017. J'ai adressé dans la foulée un courrier à la ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, pour obtenir ce même état des lieux au niveau national, car j'estime que la France devrait ici faire figure d'exemple et aller plus loin et plus rapidement. Il serait de notre responsabilité de prolonger les acquis de 1789, sans limiter les concepts d'égalité et d'universalité des droits à la seule espèce humaine. Les Lumières et la Révolution ont laissé totalement en dehors le monde animal : on peut aujourd'hui franchir cette étape, revoir la notion d'intérêt général, car le sort de toutes les espèces est lié. ●

**REPÈRES**

1969 : naissance à Saint-Denis de La Réunion.

1987 : études de droit à la Sorbonne, à Paris.

1994 : chargé de mission au Conseil général de La Réunion.

1999 : collaborateur parlementaire de Paul Vergès au Sénat, puis au Parlement européen.

2012 : devient député européen. Réélu en 2014.

2013 : membre du Conseil national du débat sur la transition énergétique.

1 Le 24 janvier 2017, la Commission européenne a adopté la création d'un groupe d'experts appelé Plate-forme pour le bien-être des animaux. Vytenis Andriukaitis, commissaire en charge de la Santé et de la Sécurité alimentaire, en a précisé les objectifs : encourager le dialogue entre les différentes parties prenantes sur les questions de bien-être animal, une meilleure application de la législation de l'UE, la promotion de normes très élevées en la matière, le développement et l'utilisation d'engagements volontaires par les entreprises.

CELLULE ZOÉ, NOTRE ANTIDOTE À LA CRUAUTÉ

////////////////////

Dans ce dossier, des cas concrets vont vous présenter tous ces partenaires qui participent à notre réseau d'interventions créé en 2011. Et vous donner des nouvelles de nos rescapés : elles sont rassurantes, signe que la vie peut reprendre ses droits quand la cruauté est écartée ! **FRÉDÉRIC RIDEAU**



Elle pesait 14 kilos au lieu des 45 correspondant au poids normal d'un Dogue du Tibet, à l'âge estimé de 4 ans que lui donnèrent les vétérinaires lors de sa libération. Cette jeune chienne vivait recluse, sans doute depuis sa naissance, attachée au fond d'un tonneau par une chaîne d'un mètre de long. En ce jour de janvier 2011, 60 autres chiens et chiots, tous faméliques et malades, sans eau ni nourriture visibles, furent avec elle sauvés de cet « élevage », une véritable décharge à ciel ouvert mêlant immondices, cadavres d'animaux et tant de souffrance.

Faire face à la cruauté

Devant l'importance des moyens à coordonner pour ce sauvetage (gendarmes, pompiers, vétérinaires, refuges pour placer les victimes) et traduire en justice l'éleveuse – One Voice obtiendra une peine de prison ferme –, nous avons pris conscience qu'il était nécessaire de structurer efficacement notre action. Ainsi est née la Cellule Zoé, du nom de cette chienne trouvée au fond d'un tonneau et qui, comme d'autres rescapés de cette journée, reconstruit sa vie en famille d'accueil (voir encadré).

Tout notre réseau se mobilise pour conduire ce type de sauvetage car, hélas, il ne s'agit pas de cas rares. Le travail est colossal, exige minutie et longue haleine, mais nous sommes là pour affronter avec vous le vice sans vergogne déployé par ces prétendus professionnels, qui font leur laine sur le dos de la souffrance animale.

Une hydre à mille visages

La cruauté envers les animaux est fréquemment guidée par le profit, dans



ces structures d'élevage, de chiens et de chats, mais aussi dans de nombreuses fermes où l'on maltraite, brutalise et qu'importe : les aides publiques, subventions ou indemnités, valent pour chaque tête, morte ou vive... Nous surveillons aussi les clubs canins, dont le principe repose sur des rapports de force qui dégènèrent bien trop souvent en une violence quotidienne, qui brise des volontés, des existences...

« La Cellule Zoé est un combat quotidien de prise d'information, un réseau de structures et de particuliers. »

Mais la cruauté peut également être gratuite, sans but lucratif. On chasse et on tue les chats errants, ce pourrait être le vôtre lors d'une simple prome-

nade, juste par plaisir. Par pure méchanceté, l'humain est capable d'attacher un chien à une voiture et de le traîner sur le bitume, en riant à gorge déployée. On joue au football avec des hérissons, on les brûle à l'essence, pour voir, on défenestre l'animal qui aboie, on attache un parpaing aux pattes du compagnon dont on ne veut plus avant de le jeter vivant dans un canal.

Cette violence insoutenable, One Voice la combat pied à pied. Elle résulte d'une conception bien peu évoluée, en droit et dans les faits, de la place des animaux dans notre société. Être propriétaire d'un animal ne signifie pas avoir toute autorité pour lui faire subir des sévices, de la privation de nourriture aux contraintes et atteintes physiques. Il s'agit d'êtres sensibles, hôtes de la même planète que nous, et notre espèce est responsable de leur bonheur quand ils sont domestiques, et comptable de leur liberté préservée s'ils sont sauvages.

Actions... et prévention

La Cellule Zoé est un combat quotidien de prise d'information, un réseau de structures et de particuliers, à l'échelle nationale, en métropole et en Outre-mer. Ce sont des missions d'enquête, de surveillance, une coordination avec les autorités et souvent les services sociaux : quand la cruauté s'exerce librement sur des animaux, le même individu peut l'employer sur d'autres humains avec une égale facilité. Ce lien entre toutes les violences s'est maintes fois vérifié.

Sans les partenaires de l'association, et nos donateurs en premier lieu, nous

n'aurions pu sauver des centaines d'animaux de toutes tailles. Ils sont la clé de voûte de notre dispositif, avec les refuges, les vétérinaires acceptant de venir sur le terrain et les juristes spécialisés qui, dans les prétoires de France, luttent contre l'injustice d'une cruauté trop souvent non condamnée. Depuis 2013, One Voice multiplie également les actions de prévention, par des fascicules « compagnonnage » et conférences diffusant les clés d'un rapport épanoui et bien sûr non-violent avec les animaux. Zoé, en grec ancien, veut dire « vie », exprime la notion de vivre ensemble de toutes les créatures. Nous ne pouvons pas trouver meilleur nom à notre action, nécessaire et continue... ●



VOUS AUSSI, SOYEZ ZOÉ !

Vous pouvez bien sûr, par vos dons ponctuels ou réguliers, soutenir l'action de la Cellule Zoé sur le terrain.

Mais vous pouvez aussi en devenir partenaire : rejoindre son réseau de vigilance, c'est élargir sa couverture nationale et mieux cibler la cruauté là où elle est à l'œuvre. Accueilliez nos réfugiés, nous vous aiderons sur ce chemin exigeant, mais si gratifiant. Vous pouvez enfin mobiliser vos proches quand une conférence One Voice s'annonce à proximité. Merci d'avance de ce que vous ferez, tout compte dans ce combat !



« Elle a bouleversé notre vie »

« Voilà plus de 6 ans que Zoé partage notre vie, nous écrit Maurice. À son arrivée chez nous, son état était désastreux. Elle se terrait dans un coin et ne bougeait plus de la journée. Dehors, elle était paniquée, tentait d'arracher son harnais. Il a fallu de longs mois pour réduire sa peur de l'extérieur. Pour nos séjours à la mer, il fallait louer des maisons isolées, à jardin clos. À force de patience, nous avons réussi à réduire ses craintes. En septembre, nous avons tenté le camping-car. À chaque étape, malgré le monde et le bruit, elle nous a surpris par sa sérénité. C'est désormais une chienne plus équilibrée qui adore les randonnées, se plaît au jardin et sait enfin réclamer pour rentrer dans la maison. Le Dogue du Tibet, de nature, n'est pas démonstratif. Mais Zoé nous montre son amour chaque jour. Elle n'est pas et ne sera jamais une chienne « normale ». Elle peut du jour au lendemain régresser sans motif apparent, rien n'est acquis. Elle a bouleversé notre vie à bien des égards mais aucun regret, tant l'amour qu'elle nous donne et le bonheur de la voir évoluer nous met en joie. »

FORCE VITALE : CES CHIENS ET CHATS SORTIS DE L'ENFER

Action

181 animaux libérés, et un véritable trafic mis au jour ! Dans le sud de la France, ces deux élevages – supérettes familiales de chats et de chiens – proposaient leurs animaux, espèces choisies, tendances... en toute illégalité à force de manquements à la loi, et dans des conditions sanitaires telles que l'urgence s'imposait. En 2014, l'élevage de Mme A., en Dordogne, fait l'objet d'une première saisie. Son activité menacée, elle recèle ses « stocks » dans l'élevage de Mme G., dans le Lot-et-Garonne voisin. Nouvelles saisies, gardes à vue simultanées, prise en charge vétérinaire et transport des rescapés vers nos refuges partenaires.

Émotion

Les animaux sont tous détenus dans l'indignité, leur regard n'est que tristesse et peur. Parmi les chiens, des bergers blancs, une femelle maigre et malade, avec quatre chiots nouveau-nés (dont un agonisant que « l'éleveuse » apportera dans une enveloppe kraft). Les chats, orientaux et persans, vivent éloignés de l'habitation principale, dans le froid, cloîtrés dans des locaux sur terre battue où la saleté le dispute à l'odeur, suffocante. Une femelle vit enfermée avec plusieurs mâles, le manque de soins et d'affection est manifeste. Ils sont entassés, malades – gale, teigne, kératite, coryza, tumeurs – même si quelques vaccins et médicaments périmés traînent ici et là, et de l'éther bien sûr.

Résurrection

Aujourd'hui, deux ans après leur saisie, les chiens et la plupart des chats ont été placés en famille d'accueil ; seuls deux orientaux restent au refuge de l'Arpa (47) et ils ont bien changé depuis leur arrivée. Au départ très craintifs et agités, ils sont désormais enfin en paix, dorment détendus mais collés l'un à l'autre, et n'hésitent pas à réclamer des caresses ! Chez les Persans, la crainte s'est aussi atténuée... mais aucun ne se laisse prendre dans les bras. ●



Osiris, un des orientaux sauvés d'un élevage maltraitant se remet au refuge de l'Arpa et découvre ce qu'est une vie de chat.

« Fleur, regard triste et craintive, se cachait derrière le placard dès qu'une personne entra dans la pièce. Maigre et manquant de lait, elle était inquiète pour son petit, Loukos, en hypothermie et peu remuant. Fleur refusait de sortir à l'extérieur, sauf de nuit. Aujourd'hui, mère et fils sont heureux et en bonne santé. Ils savourent la liberté, les grandes balades en forêt. Ce sont de bons gardiens, ils ont repris confiance et sont très attentionnés envers nous. »



« Une leçon de vie »

« Accueillir Gojy et Enjoy au refuge durant 17 mois fut une leçon de vie, précisent Brigitte et Claire du refuge Les P'tits cabotins, de Captieux (33) ! Gojy était très soumis, Enjoy complètement traumatisée. Elle s'aplatissait et fuyait à la vue d'un simple balai. Il lui faudra dix mois pour commencer à jouer avec une balle et se laisser caresser sans trop de crainte. Gojy a été très protecteur, ils ne se quittaient pas des yeux. Les balades ont été une vraie découverte et quel bonheur pour eux d'être lâchés en liberté pour la première fois. Six mois durant, leur future famille d'accueil est venue passer du temps avec eux, et à chaque visite, la complicité progressait. Ce fut un grand moment de voir nos deux protégés quitter le refuge, le chemin en valait vraiment la peine ! »



Gojy et Enjoy à leur arrivée au refuge...



et dans leur nouvelle famille.

CHEVAUX AU VENT...

Encore un « professionnel » avide élevant des animaux dans des conditions déplorables. Il s'agit de chevaux cette fois, livrés à eux-mêmes. L'homme n'a aucune autorisation, utilise des terrains qui ne sont pas à lui, l'identification même des chevaux laisse à désirer, la brutalité, les problèmes de santé se répètent. Quand notre enquêteur découvre un cadavre de jument caché dans un champ, les choses bougent enfin...

Après une première saisie réalisée en 2006, ce criminel reste actif et les cas de maltraitance continuent car il a su masquer son passé et opère avec des prête-noms. One Voice finit par obtenir une condamnation pour abandon et une interdiction définitive de détenir un animal. Plusieurs dizaines de chevaux ont été sortis des griffes de cet escroc malfaisant aujourd'hui décédé, mais combien de vies brisées durant la sienne ? Sauvées de Monsieur P., Candy, double ponette âgée de 26 ans et Couleur Café, jument arabe de 7 ans estimés (faute de papiers), toutes deux en retraite dans le sud-ouest de la France, se sont remises assez vite de leur traumatisme. Certes protégées et dispensées de cavaliers, elles partagent chacune les joies du groupe, d'hectares de terrain, se laissent soigner, approcher, câliner. Sous l'œil des enquêteurs One Voice, qui suivent toujours leurs rescapés, Couleur Café a été maman d'une pouliche, Falabella. Paisiblement. ●



DES COCHONS QUE PERSONNE N'ENTEND



L'an dernier, nous vous appelions à soutenir notre action contre un éleveur breton de cochons, maltraitant et violent. Que d'efforts pour mobiliser les autorités après l'alerte de notre Cellule Zoé ! Notre plainte a enfin permis un contrôle sous

huissier, autorisé le 15 février dernier seulement. Malgré le délai dont a bénéficié l'éleveur, Pierre Gallego, vétérinaire consultant de One Voice, a découvert la désolation. 306 cochons sont détenus dans des boxes vétustes, crasseux, où l'accès aux mangeoires et abreuvoirs (d'ailleurs vides) est difficile. Ils sont certes corpulents, et sont engraisés pour cela, mais nombre d'entre eux sont atteints de conjonctivite, toussent, ont des problèmes d'anus, ce qui, selon le Dr Gallego, serait « dû à des taux élevés de particules en suspension et d'ammoniaque, liés à la présence d'urine et de matières fécales non éliminées et d'une ventilation déficiente ».

Durant la visite, l'éleveur retire un cadavre d'un box. Nous avons déjà vu un porcelet mort à l'extérieur... Plusieurs animaux sont parqués dans un enclos servant d'infirmerie. À l'examen, un des cochons présente des plaies de part et d'autre des lombaires. Un autre a mal à une patte, qu'il ne pose pas au sol. Un troisième ne se lève même plus. Une vingtaine de truies, sans eau ni foin à volonté, s'occupent en mâchouillant des cailloux, hagardes. Si elle ne peut révéler de cas de violence avérée, la visite de cette exploitation désolante va justifier un complément de plainte, car la maltraitance est patente. Fait étrange, la DDCSPP (l'autorité de contrôle) nous avait avec assurance affirmé que cette ferme était conforme. Nous avons appris que ces services de l'État étaient néanmoins passés à la ferme, juste une semaine avant le passage de nos huissiers... Pour faire le ménage ? ●

LOLA SE GUÉRIT...



La vie de Lola a basculé quand One Voice l'a trouvée au domicile d'un prédateur sexuel, violeur de fillettes, de sa chienne Léa... En mars 2016, à la suite du procès et de l'incarcération de ce pervers, nous avons trouvé Lola, 8 mois, à son domicile. En mai, la Cellule Zoé lançait un appel sur les réseaux sociaux pour placer cette chienne, terrorisée par chaque geste qui lui rappelait son bourreau l'empoignant par le cou et les oreilles. La suite est racontée par Daphné (voir encadré ci-contre). C'est le récit, vrai et touchant, de la reconstruction d'un être martyrisé qui veut revivre...

One Voice, qui a financé plus d'une année de soins et de suivi comportemental, est bien évidemment fière de cette reconstruction, inespérée. Merci à tous les acteurs de ce parcours, et à vous, car vos dons l'ont rendu possible. ●



Lola et son nouvel ami, inséparables.

« L'adaptation a été progressive »

« Nous connaissons Nathalie Simon, vétérinaire de notre autre chien, et le suivi comportemental assuré par elle proposé par le "post" de One Voice nous a décidés à accueillir Lola. Je suis allée la voir dans sa famille d'accueil et le courant est passé tout de suite, elle ne quittait pas mes bras. Puis elle a découvert ma famille, notre enfant, notre chien, nos trois poules, en présence de la Dre Simon. L'adaptation a été progressive, en lien de plus en plus étroit avec sa première famille d'accueil. Arrivée chez nous, les débuts furent très durs. Lola n'était pas propre, refusait de dormir la nuit, hurlait sans arrêt Elle a ravagé la maison : livres, jouets, chausseries, canapé, home cinéma... et tué une de nos poules. Mais peu à peu les choses se sont améliorées. En trois semaines, Lola est devenue propre, dormait la nuit sans plus de cauchemars mais remuant la queue en rêvant. C'est gagné, ai-je pensé ! Lola est folle de notre chien, une présence essentielle pour elle : elle dort avec lui, voire sur lui, ne mange que dans sa gamelle. Récemment, nous avons trouvé l'astuce de les attacher ensemble pour les balades : l'un est fier de guider, l'autre de sa liberté aux côtés de son idole ! Princesse gâtée, gourmande de fromage, elle aboie beaucoup et n'écoute pas grand-chose. Une bouille d'amour, une câline qui se ferait cajoler toute la journée si elle le pouvait, une peluche quand elle dort sur nous. Elle a adoré la plage et suit les odeurs, son côté chien de chasse reprend le dessus. Lola est désormais une chienne normale ! »



nous. Elle a adoré la plage et suit les odeurs, son côté chien de chasse reprend le dessus. Lola est désormais une chienne normale ! »



LE LIEN ENTRE MALTRAITANCES

Depuis 2007, One Voice œuvre à faire connaître le Lien, un outil efficace déjà utilisé dans les pays anglophones.

Selon Eleonora Gullone, professeure de psychologie à l'université de Monash (Australie), « L'agression dirigée vers les animaux et l'agression dirigée vers les humains ne constituent pas deux comportements distincts : de façon prévisible, les deux comportements sont liés. En fait, la maltraitance des animaux peut servir d'indicateur des autres types de violence avec une précision remarquable, qu'il s'agisse de violence familiale,

de criminalité ou de maltraitance des enfants. »

En mai 2016, les députées Hillmeyer et Abeille ont interpellé le ministre de la Justice, sous forme de question parlementaire, et relayé notre proposition de sensibiliser les procureurs de la République afin que, systématiquement, les plaintes pour violences à animaux soient instruites sous cet éclairage.

Ceci au nom de Léa et de Lola, de Griffin, chat brûlé vif et défenestré, mais aussi de ces toutes dernières affaires dans lesquelles One Voice s'est portée partie civile. Pour n'en citer qu'une,



Des soins post-saisie, pris en charge par One Voice.

en juin prochain sera jugé le dossier de cet habitant de Lanester (56) qui, ayant frappé sa compagne avant de la menacer à l'arme blanche, s'est retourné contre les animaux de compagnie : chien et chat furent enfermés dans une cage avant d'être aspergés d'eau de Javel dans la baignoire, et lardés de coups de couteau...

NATHALIE SIMON, EN MODE COMPAGNON !



La D^{re} Nathalie Simon,
auprès de Lola.

Parce que prévenir est essentiel, et mieux que guérir, notre Cellule Zoé a lancé une nouvelle action en 2013, avec l'aide de Nathalie Simon, vétérinaire comportementaliste exerçant depuis 1981 et également docteure en sciences humaines de l'éducation. La vie avec nos compagnons à quatre pattes, chiens ou chats, ne s'improvise pas, sauf à risquer la rupture, l'abandon, le drame. Aussi, après une première publique à Brive, One Voice a organisé un cycle de conférences gratuites et animées

par Nathalie, permettant de découvrir tous ces trésors secrets de nos compagnons qui peuvent fonder une vraie relation, réciproquement épanouie. Des guides et dépliants, diffusés par notre réseau de refuges partenaires, complètent cette action « compagnonnage » dont le succès ne se dément pas.

Expertise en action !

Nathalie Simon forme désormais des vétérinaires et leurs assistants, accompagne les familles des chats et chiens concernés, développe des méthodes éducatives originales et efficaces et, avec le soutien de One Voice, propose des solutions et un accompagnement à l'abandon. Si vous lui demandez si un chat retombe toujours sur ses pattes, elle vous dira que « Toute rupture du mode de vie, de l'environnement social ou matériel du chat peut désorganiser ses comportements, perturber sa santé, diminuer sa longévité. Il ne faut surtout pas croire que la fameuse "indépendance" du chat va lui permettre de s'adapter à tout et comprendre ce que les humains font de lui. » ●



Maître Fabienne Filpi,
avocate spécialisée en droits
des animaux et qui agit
aux côtés de One Voice.

AU NOM DE LEURS DROITS

« Chaque vie sauvée est une belle victoire. L'association One Voice lutte pour le respect des animaux et la reconnaissance de leurs droits ; je suis heureuse qu'elle me permette d'œuvrer auprès d'elle en ce sens », déclare Fabienne Filpi.

Fabienne est avocate pénaliste et gère nombre des dossiers en cours de la Cellule Zoé, une quarantaine, soit bien du travail pour toute notre équipe. L'action judiciaire est un incontournable de notre combat. Nous ne pouvons laisser tel ou tel traiter l'animal comme un simple objet, et chaque plaidoirie est aussi une exhortation aux magistrats, pour qu'enfin la perception de ces êtres évolue. La jurisprudence supplée la loi, voilà pourquoi nous devons agir devant les tribunaux, sans relâche.

Tout notre réseau est en phase : apporter des éléments fiables sur des infractions sanctionnables, mauvais traitements ou actes de cruauté avérés, il faut en amont s'assurer que l'illégalité est matérialisée et juridiquement recevable. « Tout le travail d'investigation fourni, explique un de nos enquêteurs, vise à alimenter et à étayer nos plaintes qui, elles, peuvent déclencher des enquêtes et aboutir à des résultats tangibles. » Pour des actions au civil comme au pénal, One Voice est armée et préparée, ce qui rime avec Zoé...



Une des conférences
« Compagnonnage »
chiens et chats proposée par
One Voice. Entrée libre !

UN PEU PLUS DE DOULEUR À L'ERRANCE

////////////////////

Sur l'île de La Réunion, les chats sans abri ont la vie dure. Un arrêté a autorisé leur « régulation » à coups de poison... malgré le recours en référé déposé par One Voice. Encore un peu plus de souffrance, qui ne solutionne en rien le problème de fond. **AMERINA GUBLIN**



Si protéger des oiseaux menacés est bien une mesure indispensable, faut-il vraiment en rajouter au martyre d'une population féline déjà victime de l'errance ?

Des chats et des oiseaux

En février dernier, sous couvert de protéger deux espèces d'oiseaux marins (le Pétrel de Barau et le Pétrel noir de Bourbon), le préfet de la Réunion décidait par un arrêté de la mise en œuvre de mesures totalement illégales : des pièges pour tuer et des appâts empoisonnés afin d'éradiquer les chats errants sur de vastes zones du Parc national de l'île, et ce pendant deux ans.

L'argumentaire invoqué s'appuie sur des projections chiffrées affirmant que, en théorie, la prédation de seulement quelques chats pourrait mettre en danger les populations d'oiseaux. Il semblerait que d'autres menaces, pourtant importantes, telles que la lumière des stades ou bien les hélicoptères touristiques, aient été éludées... Ces oiseaux ont besoin de mesures de protection véritables et ces chats d'être trappés humainement, stérilisés et placés en sécurité.

Pas d'urgence ?

One Voice a donc entamé une action en justice en déposant une plainte pour l'annulation de l'arrêté, complétée par une requête pour qu'il soit suspendu en urgence. Cependant, le président du tribunal n'a pas estimé que l'urgence était réelle... One Voice a fait appel de cette décision devant le Conseil d'Etat. Car plusieurs chats ont déjà péri après avoir ingéré du poison, dont un laboratoire – qui l'a préalablement testé sur des souris – a déclaré qu'il n'était pas douloureux ! Les experts consultés par One Voice ont affirmé au contraire qu'il provoquait de terribles souffrances...

Quant aux pièges, si deux sont létaux, un troisième ne l'est pas et doit être relevé dans les 24 h, durée pendant laquelle un chat (ou autre...) pourra donc y rester enfermé, sans eau, en pleine chaleur...

La procédure de fond pour l'annulation de l'arrêté illégal (les chats sont protégés de la cruauté par la loi) continue également devant le tribunal.

L'errance, un grave problème

Le problème de l'errance est particulièrement grave outre-mer. Les fourrières réunionnaises totalisent à elles seules plus de 12 000 euthanasies de chiens et de chats par an. Les campagnes de stérilisations annuelles ne sont pas suf-



fisantes. Bien au fait du problème, le député européen Younous Omarjee confirme et s'engage : « Je pense que si des campagnes de stérilisation sont indispensables, l'euthanasie de chiens et de chats ne devrait être qu'une solution de dernier recours. [...] Le nombre de chiens et chats errants dans les DOM-TOM est beaucoup trop élevé et la maltraitance dont ils font l'objet difficilement supportable. [...] L'Europe et la France devraient s'engager bien plus encore. Je solliciterai bientôt le Commissaire en ce sens [...] »

« Le nombre relativement faible de chats qui représentent un risque pour les pétrels protégés ne justifie pas tous ces risques de souffrance animale. »

Une obligation de stérilisation pour les animaux détenus par les particuliers, ainsi que l'interdiction de leur cession par petites annonces, s'avèrent indispensables pour endiguer le phénomène. C'est ce que propose One Voice pour solutionner ce problème qui cause beaucoup de souffrance, non seulement outre-mer, mais également en métropole. Elle a écrit aux candidats à la présidentielle et aux législatives pour exiger un plan national d'action contre l'errance féline. En attendant, l'association travaille déjà avec des élus locaux... ●

Autour du cirque de Cilaos, une quarantaine de personnes habilitées vont procéder durant 2 ans à l'élimination systématique des chats, via captures suivies d'euthanasies sur place, pièges létaux et appâts empoisonnés.

Une tuerie cruelle censée réguler la prédation naturelle sur des espèces d'oiseaux endémiques.



Pétrel de Barau



Pierre Gallego

L'AVIS DE L'EXPERT

Pierre Gallego, vétérinaire consultant pour One Voice, a étudié l'arrêté meurtrier pris par le préfet de La Réunion. Voici des extraits de ses conclusions, très négatives.

« Les chats ne sont pas des espèces nuisibles justifiant des appâts empoisonnés ou des pièges conçus pour tuer ! D'autres animaux, non ciblés, risquent d'en être victimes. Si l'on peut déployer des pièges létaux dans ces zones difficiles d'accès, pourquoi ne pas déployer uniquement des pièges à capture vivante ? Certains chats pris au piège pourront agoniser un temps inacceptable avant de perdre conscience.

Quant au poison utilisé, le PAPP, il provoque une modification de l'hémoglobine : les animaux qui l'ingurgitent voient l'oxygène se raréfier dans leurs tissus. C'est une sorte d'asphyxie lente : la perte de conscience survient en 30/60 minutes, la mort entre 45 et 90 minutes, toujours associée à un stress élevé et à de la souffrance. Tout animal intoxiqué par des doses trop faibles risque de se blesser et d'agoniser longuement. S'il s'agit d'une chatte ayant des petits non servis, ceux-ci sont condamnés à une mort lente et cruelle.

Le nombre relativement faible de chats qui représentent un risque pour les pétrels protégés ne justifie pas tous ces risques de souffrance animale. Quel que soit l'impact réel de la prédation féline sur les oiseaux protégés et même si les zones concernées sont difficiles d'accès, la méthode employée ici devrait être la capture et l'acheminement vers une fourrière agréée, déjà afin de vérifier s'ils sont identifiés. Sinon ils pourraient être adoptés ou, en cas de misère physiologique dûment constatée, être euthanasiés comme le prévoit la loi, mais sans souffrance supplémentaire. »

ANIMAUX DÉTENUS PAR LES CIRQUES : ONE VOICE INNOVE DANS SON COMBAT

////////////////////

À 30 ans passés, l'hippopotame Jumbo, attraction du cirque Müller, n'est-il qu'une « chose » ou bien une personne titulaire de droits ?

YVON GODEFROID



Jumbo, un géant semi-aquatique confiné dans une boîte de conserve 23 heures par jour, n'a droit qu'à de brèves sorties pour arrosage et repas de foin sec. Comble du cynisme, le décor peint de son camion-cage illustre la vraie vie qui serait la sienne en Afrique.

monde, One Voice entend lui donner réponse dans un combat juridique inédit en France.

Notre Code civil stipule que les animaux sont soumis au régime des biens, sous réserve des lois qui peuvent les protéger. Il leur est ainsi reconnu un certain nombre de droits, notamment celui de vivre conformément à leurs besoins physiologiques. Les animaux sont également définis par les textes comme des êtres vivants doués de sensibilité. Ils ont en effet conscience d'eux-mêmes et des autres, ils éprouvent des émotions et ont un vécu, ce qui est le propre des personnes.

À ce titre, les animaux « de cirque » devraient être considérés comme des prisonniers et non des objets, propriétés de leur détenteur. Ce débat nous ramène à celui sur l'esclavage, dont les ressorts sont identiques : réduire l'être vivant à une chose pour mieux l'exploiter. C'est sur ces bases juridiques, inspirées des luttes de l'avocat américain Steve Wise, fondateur du projet « Nonhuman rights » (droits pour les non humains), que One Voice entend mener des actions devant les juges français pour faire reconnaître les droits fondamentaux de tous ces animaux détenus dans un enfer contre nature.

Pour tout animal « de cirque », la question est d'importance... Elle vaut pour cet hippopotame, enfermé l'essentiel d'un temps qu'il devrait passer dans son élément, l'eau d'un fleuve, mais aussi pour Mina, Lechmee et Kamala les éléphantés, et tant d'autres. Et si cette question se pose de plus en plus de par le

Jumbo, seul au fond de sa remorque...

Le fameux « test du miroir », qui établit ou non qu'un animal a une



Pour Lechmee, Mina et Kamala : après la misère du parking, le spectacle et ses exhibitions contre nature. Douleurs et tristesse sans fin.



COMBAT POUR LE STATUT DE LA PERSONNE ANIMALE

C'est une nouvelle étape dans les actions juridiques menées par One Voice pour libérer les animaux détenus par les cirques.

Ces éléphants sont elles aussi des personnes !

Capturées en Birmanie vers 1960, Lechmee, Mina et Kamala ont d'abord été livrées au terrible cirque Chipperfield avant de passer, ensemble, sous le chapiteau de Medrano. Depuis, Lechmee est devenue aveugle, au point que ses amies doivent parfois la nourrir en lui disposant du foin dans la bouche. Légalement, cette éléphantante aurait dû être retirée des spectacles depuis longtemps et placée en un lieu de retraite fixe. Mais impossible de séparer ces trois vieilles dames, compagnes d'infortune : le chagrin les tuerait. C'est donc ensemble qu'elles doivent achever leur existence tourmentée et d'ailleurs un sanctuaire naturel les attend (voir Noé 83).

Personne animale ?

Tant de preuves scientifiques sur leurs capacités cognitives et la complexité de leurs modes sociaux sont aujourd'hui réunies pour permettre de qualifier les membres d'espèces animales sentientes comme des personnes animales, leur conférer des droits fon-

damentaux équivalents, excluant une privation de liberté injuste et indigne. En France, depuis une loi de 2007 et la ratification de la convention Opcat de l'ONU (contre la torture, les traitements et sévices cruels, inhumains et dégradants), il existe un Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL). Cette autorité totalement indépendante, au premier chef concernée par les lieux de détention pénitentiaires, One Voice compte la saisir au titre des droits intangibles inhérents à la personne animale, et d'une dignité bafouée par leurs conditions de détention. Cette autorité, si elle reconnaît sa compétence, appuiera nos actions judiciaires visant à retirer les animaux des cirques (de nouvelles plaintes seront déposées d'ici l'été) et à abolir en droit national cette fable légale et injuste de l'animal-objet.

Pour Jumbo, Lechmee, Mina et Kamala, pour Samba et Maya, soutenez nos actions en justice !

conscience de soi, n'a jamais été mené sur les hippopotames. En est-il besoin pour affirmer que la vie de Jumbo au cirque Müller ne correspond en rien à celle d'hippopotames libres ? En Afrique, la nuit, Jumbo irait librement broueter l'herbe tendre des rives du fleuve, son territoire. De jour, porté par les eaux limoneuses, son corps de 3 tonnes, qui fait ici tant rire les enfants, irait léger comme une ballerine, tandis que somnoleraient en surface ses compagnes et ses nombreux enfants.

Détenu par un cirque dont il est la « star », Jumbo ne connaît au quotidien aucun marigot de vase tiède pour porter son corps et soulager ses articulations, aucune berge à explorer, aucune famille à chérir. Transporté de ville en ville, le vieil hippopotame est exhibé sur le béton des parkings avec un peu de foin, abreuvé à la lance d'arrosage puis remis dans sa boîte étroite. « Les conditions dans lesquelles Jumbo est détenu ne sont aucunement respectueuses des besoins physiologiques ni biologiques propres à son espèce », a souligné le vétérinaire Pierre Gallego lors d'une visite en mars 2017, recommandant qu'il soit retiré du cirque et transféré dans un sanctuaire. ●

ARRÊTÉ « DELPHINARIUMS » ... OU BIEN ARRÊTEZ LES DELPHINARIUMS ?

Depuis toujours sur le front anti-captivité, One Voice combat le projet d'un nouvel arrêté ministériel censé régir les delphinariums en France et alerte sur les décès en cascade, passés et futurs. Car tout est lié ! **YVON GODEFROID**



La vérité sur le décès d'Aïcko ? One Voice a obtenu une expertise judiciaire afin d'expliquer pourquoi et comment un dauphin de 6 ans seulement peut disparaître ainsi. Nos experts suivent pas à pas ce dossier pour que la lumière soit faite.

En octobre 2016, One Voice lançait l'alerte : Aïcko, « Petit Amour », était au plus mal. Le 6 novembre, le corps très amaigri, le delphineau s'éteignait en silence dans son bassin d'isolement. De quoi était-il mort ? « D'une maladie », répondit l'exploitant Planète Sauvage. Laquelle ? Pour le savoir, One Voice a obtenu en justice la nomination d'un expert. L'enquête, en cours, est suivie de près par nos experts juridiques et scientifiques.

Pour sûr, Aïcko, six ans seulement, n'a pas succombé à un coup de soleil ni à un excès de chlore. Son décès très précoce serait plutôt la conséquence directe de la captivité. La privation de liberté, l'ennui, le confinement, la violence exacerbée entre détenus détruisent le lien social et tuent. Enfermés dans des bœux en béton, les dauphins ne cessent de se heurter à la notion de « mur », si étrangère à leur nature pélagique. Réduits au rôle d'animaux de cirque, ils s'exhibent contraints devant un public inconscient de leur condition, abusé par leur beauté, leur sourire éternel, la musique endiablée et l'odeur de barbe à papa.

Améliorer les conditions de captivité ?

Ni l'extension des bassins, ni l'eau filtrée à l'ozone, ni les jeux d'eau récréatifs, ni les parasols en bord de piscine, entre autres mesurées prescrites par le nouvel arrêté ministériel, n'auraient pu sauver Aïcko, ni l'orque Valentin. Chacun de ces aménagements mineurs, présentés comme de grandes avancées, ne fait que repousser l'unique prise en compte possible au titre du bien-être animal : interdire la détention des cétacés

et démanteler les delphinariums existants. La mise en place de sanctuaires marins à l'aide de spécialistes est une priorité autrement plus urgente que le lifting léger d'un règlement datant de 1981, paravent légal d'un système où se meurent les dauphins et les orques, encore et encore.

Alors que la pression publique monte, que les rapports scientifiques s'accumulent, si un tel arrêté, mièvre et dilatoire, était pris malgré tout, One Voice est résolue à l'attaquer, jusqu'au Conseil d'État. ●

FEMKE, DÉJÀ VICTIME, PROCHAIN DÉCÈS ?

Voici plus de 30 ans capturée au large de la Floride, Femke est arrivée au Parc Astérix en 2008. Deux ans plus tard naissait Ekinox, son premier et unique fils. On le lui a arraché en 2016 pour l'envoyer au delphinarium grec du zoo d'Attica. Depuis, Femke dépérit, inerte et très amaigrie, et reste à l'écart du groupe : cette mère-courage n'en peut plus ! Nous l'avons observée mi-avril et craignons le pire.

Le nouvel arrêté ne va en rien régler sa souffrance, ni celle de son fils ou de tous les autres captifs, au contraire ! Ce texte ouvre la voie à de nouveaux delphinariums, avalise ces programmes de reproduction entre cirques marins qui déchirent les familles, générant à chaque fois le désespoir de trop... Rallonger les chaînes n'est pas créer du bien-être !

Le Parc Astérix est bien sûr prêt à agrandir ses bassins, à financer une mise aux normes qui permettra de perpétuer son activité, la captivité des cétacés et leur mort accélérée pour quelques tickets d'entrée. One Voice plaidera donc au tribunal, avec une force décuplée, la cause des victimes ! Mais combien de procès faudra-t-il donc ?



NOUVEAU PROCÈS POUR LA MORT DE JO

Le calvaire de Jo, jeune bovin abandonné agonisant à l'abattoir de Vannes, revient devant les tribunaux, en appel. Une fois encore, One Voice est présente pour y défendre la dignité. **YVON GODEFROID**

Un soir d'octobre 2016, le N° 2309 est conduit à l'abattoir. On le pousse hors du camion. Le week-end débute, les employés sont pressés de rentrer chez eux. Alors on crie, on pousse, on s'énerve, Jo panique, tombe de la passerelle et se déchire les ligaments d'une patte avant de rester cloué au sol, incapable de se mouvoir, le bassin fracturé. On tente de le redresser, en vain. Le contretemps irrite, puis lasse... Des portières claquent, les voitures démarrent et bientôt la grille d'entrée se referme à grand bruit.

Jo reste seul dans la cour

Que ressent-il ainsi couché sur le béton ? De la souffrance, bien sûr, car chaque mouvement éveille aussitôt des douleurs fulgurantes. Mais aussi la solitude, terrifiante pour un animal si grégaire. Le froid de la nuit tombe et le ciel amène des nuages. Jo relève le mufler pour les regarder passer : la pluie coule bientôt comme des larmes dans ses yeux innocents. Quand l'angoisse reprend, Jo meugle par à-coups, tout son corps vibre alors et la douleur explose. Personne ne l'entend, seuls des chiens aboyant derrière le haut mur lui répondent.

« Non, vraiment, "la bête" n'a besoin de rien, et surtout pas d'un vétérinaire ! »

Dimanche. La pluie tombe toujours sur la cour de l'abattoir. Depuis les locaux de la SPA voisine, des bénévoles entendent Jo appeler désespérément. Ils lancent l'alerte. Des téléphones sonnent : la gérante de l'abattoir, qui dans la presse



locale vante son entreprise jouant « la carte du bien-être animal », se montre hostile : non, vraiment, « la bête » n'a besoin de rien, et surtout pas d'un vétérinaire ! Sans sourciller, tout comme ses salariés titulaires d'un certificat de compétence en protection animale, elle va passer le week-end sans agir, tout en ayant connaissance de l'état de Jo qui, immobile sous l'averse glaciale, dans la souffrance, la faim et la soif, aborde une seconde nuit plus longue que la précédente.

Pour une sanction exemplaire !

Lundi. Jo sera libéré de sa souffrance, mais abattu de telle sorte que sa viande (bio) puisse être vendue ! On rajoute ici au scandale. C'est pourquoi, dès le début, One Voice fut aux côtés de la SPA de Vannes qui a tenté de sauver Jo. Sur le terrain, d'abord, puis comme partie civile devant la justice. Reconnu coupable d'avoir laissé le

Inacceptable martyre de Jo : le sol maculé de sang indique des lésions, voire une fracture ouverte avec risque infectieux, sans intervention vétérinaire rapide. Jo a cherché la position la moins douloureuse possible et n'a plus bougé, limitant respiration et beuglements pour moins souffrir. 36 heures durant...

jeune bovin sans soins, sans eau, sans nourriture ni protection contre le froid pendant tout un week-end, l'abattoir a été condamné pour maltraitance en première instance. Mais il a fait appel aussitôt et c'est le verdict du second procès qui est attendu le 15 mai prochain. Lors des débats, notre avocate a souligné la souffrance indicible de Jo, appuyée par une expertise vétérinaire qui est, sans appel : « Il n'y a pas de doute que cet animal a souffert de détresse extrême due à son immobilité et aux douleurs causées par les lésions de la chute. Le fait qu'il ait été abandonné à son sort durant approximativement 36 heures représente un acte irresponsable de cruauté. » Devant tant d'indifférence manifestée, comme par l'éleveur de Jo, One Voice n'a pas manqué, à travers la plaidoirie de son avocate, de souligner que de telles pratiques mériteraient que l'abattoir soit fermé. ●

SAUVETAGES EN INDE AVEC WILDLIFE SOS



Wildlife SOS, l'association indienne partenaire avec qui nous avons tant œuvré pour la protection des ours de ce pays, est plus que jamais engagée sur le terrain. **NICOLAS LESAINT**



Plus de 600 ours déjà secourus en Inde, et voici une nouvelle victime à protéger pour One Voice et son partenaire local Wildlife SOS : Mowgli, orphelin à 2 mois à la suite d'un braconnage... Plus jamais ça !

Les braconniers ont encore frappé. C'était en février dernier, dans le parc national Sanjay-Dubri (Madhya Pradesh, État du centre de l'Inde). Ce jour-là, les équipes de Forestwatch, la cellule anti-braconnage mise sur pied avec Wildlife SOS, ont découvert Mowgli agrippé au corps de sa maman. L'ourse, âgée de sept ans, était paralysée, gravement brûlée par un piège électrique à haute tension bricolé par des braconniers. Malgré nos soins intensifs, elle ne survivra pas, laissant Mowgli orphelin à l'âge de 2 mois. Miraculeusement épargné par le choc électrique, le petit ourson a été recueilli au sanctuaire d'Agra, où il est désormais l'objet de toutes les attentions.

Pour la viande...

Parce que cette tragédie ne pouvait rester impunie (il y a quelque

350 ours lippus recensés dans cette réserve naturelle, et ils sont protégés par la loi indienne), des chiens policiers ont été employés pour remonter jusqu'aux criminels. Confondus par la présence d'un matériel équivalent au piège à leur domicile, les coupables ont été placés sous les verrous. Au nombre de six, ils opéraient en bande dans le simple but d'un commerce de viande, une pratique qui semble se

développer dans la région et justifie un nombre accru de patrouilles, et une vidéo-surveillance... et une peine exemplaire afin que de tels crimes cessent. « Mowgli reste sous le choc et nous allons le garder sous surveillance médicale constante », a déclaré le Dr Amol Narwade, vétérinaire de Wildlife SOS au sanctuaire d'Agra, ce nouveau foyer où Mowgli sera à l'abri, choyé, et où il trouvera une mère de substitution. ●

PARRAINER UN DIAMANT ?

Nous l'avons appelée « Heera » (« diamant » en langue hindi) car sa volonté de vivre nous est apparue brute, et rare. Avec Wildlife SOS, nous avons trouvé cette jument blanche parmi 47 pur-sang abandonnés dans une ferme de l'État indien de l'Uttar Pradesh, fin 2013. Livrés à eux-mêmes depuis huit mois, les chevaux étaient dans une misère terrible : affamés, déshydratés, présentant des plaies ouvertes infectées. L'un des pires sauvetages dont nous ayons été témoins. Au centre vétérinaire, Heera a accepté les premiers soins d'urgence et, peu à peu, a commencé à s'alimenter de fourrage frais, grignoté et digéré lentement... Trois années de bienveillance lui ont réappris que des mains humaines pouvaient être chaleureuses, recéler des gâteries, carottes, sucres et caresses. Heera a retrouvé goût à la vie, avec prudence mais ténacité. Un exemple de reconstruction. Avec ses compagnons, elle nécessite toujours des soins constants, aussi One Voice vous propose un programme de parrainage, pour que cette formidable jument blanche ne connaisse plus jamais l'abandon. Parrains, marraines, contactez-nous !

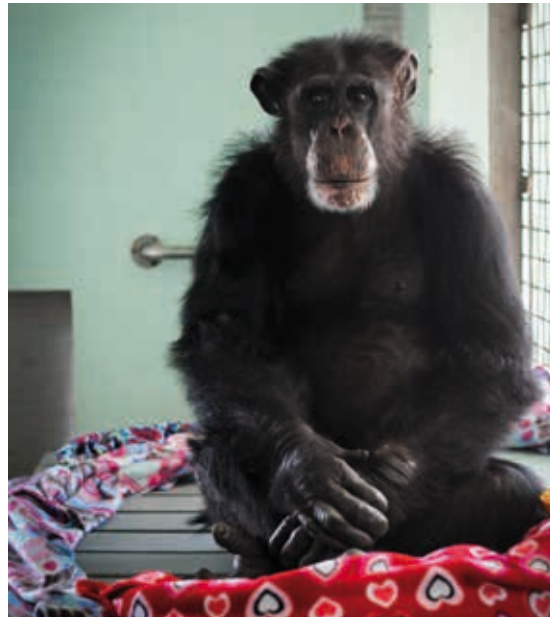


« JE SUIS UN ANIMAL »

L'association One Voice et la Mairie du 2^e arrondissement de Paris présentent une exposition de Jo-Anne McArthur.

Une photo n'est pas qu'un instant figé. Elle peut aussi raconter une histoire. Chacun des individus immortalisés par Jo-Anne McArthur a une vie, une existence qui lui est propre. Depuis sa naissance jusqu'au moment du cliché, il a grandi, vécu, expérimenté, ressenti, partagé. Il fait partie intégrante de ce monde. Son destin, c'est ici l'humain qui l'a orienté. En le sauvant ou le condamnant, en l'enfermant ou le libérant, en l'exploitant ou le respectant, il a irrémédiablement influencé son parcours.

Le moment capturé par Jo-Anne McArthur est parfois beau, souvent terrible. Il provoque chez celui qui le découvre une émotion forte, cherchant la prise de conscience. Et ces existences, changées par l'humain, peuvent modifier celle de l'humain en retour. Ainsi, peut-être, contribueront-elles à sauver des vies, l'instant passé dessinant l'avenir... ●



« Je suis un animal »

Du 26 juin au 28 août. Entrée libre et gratuite.
Mairie du 2^e arrondissement de Paris
8, rue de la Banque (Métro Bourse)



BLOGOSPHERE

Vos correspondances

EXPÉRIMENTATION

Je pense que de nombreuses méthodes substitutives sont nécessaires, tant pour assurer une meilleure protection sanitaire à l'humain que pour arrêter d'infliger aux animaux des sévices aussi cruels qu'inutiles. Les expériences sur animaux ne sont pas un mal nécessaire ; elles donnent au contraire un faux sentiment de sécurité et entravent les innovations véritables. Le développement de méthodes alternatives est donc un enjeu majeur depuis de nombreuses années afin de trouver une technique d'évaluation à la fois fiable et respectueuse du bien-être animal. **Victor** (16 ans, qui nous a écrit dans le cadre d'un TPE de 1^{re} S consacré à l'expérimentation animale)

DELPHINARIUMS

Les dauphins sont des animaux intelligents, ils n'ont rien à faire dans une cage. Il est grand temps de redonner aux animaux leur droit inaliénable : celui de vivre libre. Si vous voulez voir des dauphins, prenez le bateau et attendez patiemment. Vous les verrez heureux. Nous sommes en 2017 ! Avançons, cessons de régresser. **Sylwish**

CRUAUTÉ

Bravo pour vos actions qui malheureusement n'existent que par la cruauté et la lâcheté de personnes inhumaines. Oui à la sanction des violations des droits de l'animal et de l'être vivant... Merci à vous. **Chantal**

VINCE, ASSASSINÉ DANS SON ENCLOS...



Jeune rhinocéros blanc, Vince était arrivé à Thoiry en mars 2015 dans le cadre d'un programme de reproduction. Pas de chance pour lui : sa vie s'est arrêtée cette nuit de mars 2017, dans l'enceinte de son enclos investi de nuit par une bande de malfrats. Trois balles dans la tête, tronçonnage de sa corne principale, la seconde, plus petite, n'ayant été que partiellement découpée, par manque de temps sans doute. On imagine le traumatisme des deux autres rhinocéros partageant son enclos... One Voice a déposé plainte afin que ce crime ne reste pas impuni !

Plus cher que l'or

Colomba de La Panouse, directrice générale de ce parc animalier qui, en 2006, avait accueilli Vicky, l'éléphante sauvée du cirque par One Voice, rappelle qu'une corne de rhinocéros n'est qu'un amas de kératine et que les prétendues vertus aphrodisiaques dont cette matière est parée en Asie sont donc ridicules : « C'est comme si vous vous rongiez les ongles ou mangiez vos cheveux ! » Et pourtant le mythe alimente ces filières de braconnage, une corne de rhinocéros pouvant se négocier au bas mot à 50 000 euros le kilo, plus cher que l'or.

Le récent relèvement des peines encourues pour trafic d'espèces animales protégées (passible de deux ans d'emprisonnement et jusqu'à 750 000 euros d'amende en cas de bande organisée) n'a pas fait reculer les criminels. L'appât du gain n'a pas de limite. Cette forme de criminalité, une première, inquiète tous les parcs d'Europe concernés et questionne les systèmes de sécurité des sites de « conservation », un mot bien amer aujourd'hui : doivent-ils décider eux-mêmes de couper les cornes des animaux, seule méthode viable pour leur éviter un risque vital face à une telle sauvagerie... humaine ? ●

POUR SOUTENIR ONE VOICE ?

Contactez-nous pour connaître toutes les modalités de soutiens possibles ! Dons ponctuels ou réguliers, assurance-vie, legs, parrainages... Seule votre aide nous permet de fonctionner, en toute indépendance. Informations au **02 97 52 57 00** et sur **One-Voice.fr**.



Sauvetage de 48 chiens et chiots en février 2015



Marius, libéré en juin 2012



Sauvetage de 44 chats en février 2015

POUR PRÉSERVER CES ANIMAUX DE LA CRUAUTÉ, NOTRE CELLULE ZOÉ S'ENGAGE CHAQUE JOUR



Alizé, libérée en mars 2016



Couleur Café, sauvée en février 2013



Nini, libérée en janvier 2011

One Voice vous remercie de partager son combat !



NON subventionnée
LIBERTÉ de parole garantie !